

## Les résolutions de l'assemblée générale

Number 13, January 1974

Le cahier du Congrès

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56925ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

(1974). Les résolutions de l'assemblée générale. *Québec français*, (13), 16–16.

## Les résolutions de l'assemblée générale

1. Il est proposé par Monique Harvey, appuyé par Reine Bélanger et résolu que l'A.Q.P.F., en collaboration avec les organismes concernés fasse l'état de la question concernant la dimension pédagogique inhérente à l'apprentissage d'une langue seconde.
2. Il est proposé par Thérèse Arnould, appuyé par Raymond Matte et résolu que l'A.Q.P.F. fasse des démarches auprès de la C.E.Q. pour l'inciter à inscrire à son prochain congrès une conférence et un atelier dont le contenu et les travaux engageront ou inciteront les professeurs de toutes les matières, dans nos écoles francophones, à améliorer la qualité de leur langue parlée et à corriger les fautes de français dans les travaux de leurs élèves.
3. Il est proposé par Aurélien Boivin, appuyé par Robert Comeau et résolu que l'A.Q.P.F. fasse des pressions auprès du M.E.Q. pour que dans le Plan de Développement des Langues, les mots «cinquième année du cours élémentaire» soient remplacés par les suivants «troisième année du cours secondaire».
4. Il est proposé par Aurélien Boivin, appuyé par Christian de Guarique et résolu que l'A.Q.P.F. fasse pression auprès des organismes concernés pour que la langue française soit reconnue matière prioritaire dans toutes et chacune des écoles du Québec.
5. Il est proposé par André Gaulin, appuyé par Aurélien Boivin et résolu qu'après avoir exprimé ses réserves vis à vis du Plan de Développement des Langues (en luttant même par une action politique contre certains éléments du Plan), l'A.Q.P.F. se penche sérieusement, en collaboration étroite avec le M.E.Q., sur les questions inhérentes au développement de l'enseignement du français comme langue maternelle.
6. Il est proposé par Léo-Paul Gagné, appuyé par René Godin et résolu que l'A.Q.P.F. redemande à M. Bourassa le rappel de la loi 63.
7. Il est proposé par Laurier Renaud, appuyé par Michèle Alfred et résolu qu'une demande soit adressée au gouvernement du Québec afin que celui-ci prenne les mesures nécessaires à l'approche des prochaines élections provinciales pour que les éventuels ministres de la culture et de l'éducation n'aillent pas se faire élire en otages dans les comtés à forte proportion anglophone du Québec.
8. Il est proposé par J. Marie Pépin, appuyé par Christian Vandendorpe et résolu que l'A.Q.P.F. crée un comité chargé de présenter au M.E.Q. les griefs des professeurs de français concernant:
  - l'application des programmes,
  - la préparation des maîtres,
  - le contingentement des étudiants,
  - les instruments de travail,
  - la charge des professeurs.
9. Il est proposé par Jean Alfred, appuyé par Thérèse Arnould et résolu qu'une grammaire et un dictionnaire français soient remis à chaque petit Québécois qui entre au secondaire. (que ce dictionnaire et cette grammaire le suivent pour le reste de son cours)
10. Il est proposé par Jacques Gélinas, appuyé par Lucienne Léger et résolu que l'A.Q.P.F. demande au service des programmes de la D.G.E.E.S. de former avant juin 1974 un comité dont le mandat sera de trouver des solutions au problème de la continuité de l'enseignement du français, de l'élémentaire au secondaire, comité formé de gens du milieu et de personnes-ressources.
11. Il est proposé par Roch Marcoux, appuyé par J. Louis Laverdière et résolu que l'A.Q.P.F. demande au ministre de l'Éducation du Québec de produire pour septembre 1974 les objectifs spécifiques et officiels de l'enseignement du français aux niveaux élémentaire et secondaire.